

Niederanven, le 18 novembre 2021

AVIS AU PUBLIC

(3A/2021/4404/170)

Il est porté à la connaissance du public, que la société **HOME AND MORE** a introduit auprès de l'Inspection du Travail et des Mines une demande d'autorisation relative à l'exploitation de deux parkings mécaniques à *Hostert, 90, rue Andethana*.

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier de demande et les plans éventuels sont déposés à la maison communale de Niederanven du 18 novembre 2021 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

Raymond Weydert



le secrétaire,

Charel Jacoby

Niederanven, le 18 novembre 2021

AVIS AU PUBLIC

(3A/2021/4395/170)

Il est porté à la connaissance du public, que Monsieur et Madame **COURTOIS-WAGNER** ont introduit auprès de l'Inspection du Travail et des Mines une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un parking mécanique à *Hostert, 90 A, rue Andethana*.

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier de demande et les plans éventuels sont déposés à la maison communale de Niederanven du 18 novembre 2021 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

Raymond Weydert



le secrétaire,

Charel Jacoby